



SANDILLON

du 29 avril au 1^{er} mai 2017



Bienvenue au concours de Sandillon !

Plan des boxes

Il est rappelé que l'usage des boxes démontables a un caractère précaire et temporaire n'assurant pas la sécurité du cheval mais sa protection contre les intempéries.

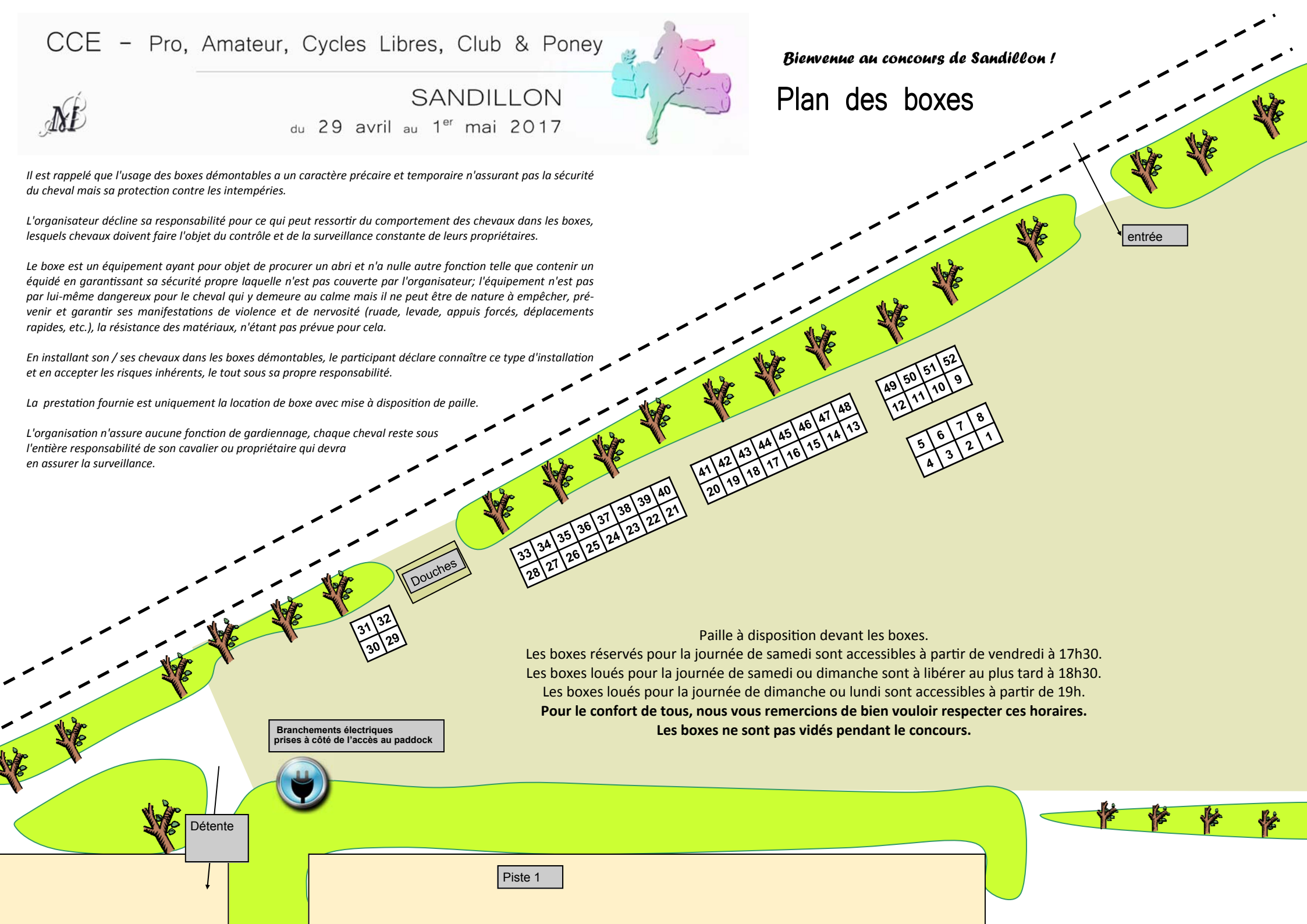
L'organisateur décline sa responsabilité pour ce qui peut ressortir du comportement des chevaux dans les boxes, lesquels chevaux doivent faire l'objet du contrôle et de la surveillance constante de leurs propriétaires.

Le box est un équipement ayant pour objet de procurer un abri et n'a nulle autre fonction telle que contenir un équidé en garantissant sa sécurité propre laquelle n'est pas couverte par l'organisateur; l'équipement n'est pas par lui-même dangereux pour le cheval qui y demeure au calme mais il ne peut être de nature à empêcher, prévenir et garantir ses manifestations de violence et de nervosité (ruade, levade, appuis forcés, déplacements rapides, etc.), la résistance des matériaux, n'étant pas prévue pour cela.

En installant son / ses chevaux dans les boxes démontables, le participant déclare connaître ce type d'installation et en accepter les risques inhérents, le tout sous sa propre responsabilité.

La prestation fournie est uniquement la location de boxe avec mise à disposition de paille.

L'organisation n'assure aucune fonction de gardiennage, chaque cheval reste sous l'entière responsabilité de son cavalier ou propriétaire qui devra en assurer la surveillance.



Paille à disposition devant les boxes.

Les boxes réservés pour la journée de samedi sont accessibles à partir de vendredi à 17h30.

Les boxes loués pour la journée de samedi ou dimanche sont à libérer au plus tard à 18h30.

Les boxes loués pour la journée de dimanche ou lundi sont accessibles à partir de 19h.

Pour le confort de tous, nous vous remercions de bien vouloir respecter ces horaires.

Les boxes ne sont pas vidés pendant le concours.

NOM	Sam	Dim	Lun	Boxes n°
BAIZET MARIE CLAUDE			2	33-34
BAIZET SANDRINE			2	35-36
BONNAUD NOEMIE	1			2
BOUCHIND HOMME VANESSA	1	1		28
C E LA BAROTTE	4			33 à 36
C E P C DE GOUMAT	1	1	1	5
C H DIJONNAIS	5			16 à 20
CANTELOUP NICOLAS	1			14
CHAPUS KARINE	1			31
CHEMIN SEBASTIEN			3	22 à 24
COCARD JULIE	1			21
DE LA GUERONNIERE PHILIPPE	2			DUR
DEBONO MARION	1			DUR
ECURIE DE LA SALAMANDRE			2	51 & 52
ECURIE DE LA SALAMANDRE	2	2	3	DUR
ECURIE DU LEZO			1	20
ECURIE DU PETIT GAUTRAY		2		3 & 4
Ecuries de Varnel			1	19
ETRIER DE BOURGOGNE	4			22 à 25
ETRIER NICOLAS ROLIN	3			6 à 8
FAGNONI FREDERIQUE	2			9 & 10
FISCHER LISA	1			32
GESSIER FLORINE		1	1	13
HUSSER MELINA			1	31
isabelle delagneau		2		37-38
KELLE MATHILDE		1		40
LEPRETRE STEPHANE			1	30
LES PONEYS DE LA MILLIERE		9		41 à 49
MARCHE ADELINE	1			30
MOISSET isabelle delagneau			1	29
PIQUEMAL CHRISTINE	1			27
POIROT EMILIE	1			26
POULLEAU BRICE	1			15
RENARD OREGAN			1	32
RICHARDOT PASCAL			1	2
TAILLOT FRANCE	1			29
VUILLEUMIER CELINE			1	1
WAUTHIER ALEXANDRA	1			1